



La Fédération européenne des hôpitaux et de la santé (HOPE) est une organisation internationale à but non lucratif créée en 1966. HOPE représente les associations nationales des hôpitaux publics et privés, et les représentants hospitaliers, soit des fédérations d'autorités locales et régionales soit des services nationaux de santé. En France, la FHF, la FEHAP et Unicancer sont membres de HOPE. Sa mission est de promouvoir l'amélioration de la santé des citoyens en Europe, un bon niveau de soins hospitaliers et de développer l'efficacité et l'humanité dans les activités des hôpitaux et des services de santé.



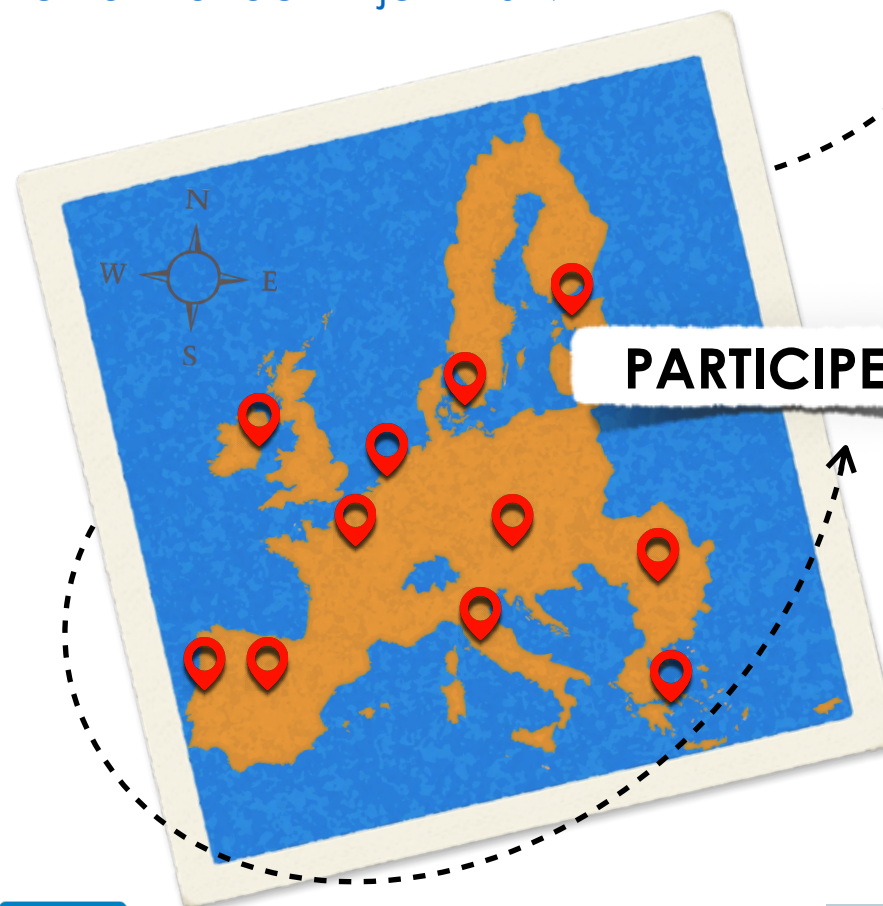
Pour en savoir plus, veuillez contacter :  
**Le coordinateur national** : Cédric ARCOS  
01 44 06 84 50 - [c.arcos@fhf.fr](mailto:c.arcos@fhf.fr)  
**Le pôle Europe international** : Nadège DESJARDINS  
01 44 06 84 61 - [n.desjardins@fhf.fr](mailto:n.desjardins@fhf.fr)

# HOPE

## PROGRAMME D'ÉCHANGE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EUROPÉENS

Directeur, médecin, chef de pôle, cadre de santé, ingénieur...

Du 15 mai au 11 juin 2017



**PARTICIPEZ !**



Vous êtes **directeur, médecin** ou **cadre de santé** ?

Vous avez **au moins 3 ans d'ancienneté** dans votre poste ?

Vous maîtrisez bien une **langue étrangère** et vous souhaitez l'améliorer ?

Vous aimeriez **être ambassadeur de notre système de santé et découvrir d'autres organisations européennes** ?

**Découvrir** de nouvelles personnes et des nouvelles manières de travailler ?

**Le programme d'échange HOPE est fait pour vous !**

La Fédération européenne des hôpitaux (HOPE) organise ce programme d'échange de cadres hospitaliers depuis plus de 30 ans. Son objectif est **d'améliorer les connaissances du fonctionnement des services de santé des différents pays européens.**



150 à 200 participants chaque année



4 semaines d'échange dans un établissement européen



1 problématique unique

**Thème 2017 : INNOVATION & HOPITAL**



1 rencontre finale avec restitution des travaux lors de l'Agora HOPE

### S'INSCRIRE

**A partir de juillet** : télécharger le dossier de candidature sur le site de la FHF [www.fhf.fr](http://www.fhf.fr)

**En octobre** : date limite de réception des dossiers.

**En décembre** : sélection des candidats et des hôpitaux d'accueil.

### PARTICIPER

**En mai** : début du programme de 4 semaines

**En juin** : séminaire d'évaluation "Agora HOPE" dans une capitale européenne.

## Le programme d'échange comporte 2 volets :



**ACCUEILLIR**  
dans son établissement des professionnels de santé européens

"Accueillir des candidats permet de sortir d'une gestion autocentrée de l'établissement, d'accroître le rayonnement de celui-ci en montrant son ouverture et ainsi de créer un véritable dynamisme".

**Yves SERVANT**  
Directeur du CH de Cannes

- **Valoriser** le modèle français
- **Promouvoir** un haut niveau de soins hospitaliers
- **Impulser** une dynamique interne
- **Favoriser** l'ouverture de l'établissement
- **Enrichir** les pratiques professionnelles

"Le programme HOPE permet de prendre du recul à travers les questions – souvent pertinentes ! d'un professionnel extérieur"

**Alexis THOMAS**  
Directeur de cabinet du CHU d'Angers

Les coûts d'hébergement et éventuellement de la restauration sont à la charge de l'hôpital d'accueil.

**PARTIR**  
à la découverte d'un système de santé européen



"Un vrai programme de leadership, valorisant les cadres hospitaliers, leur parcours et leurs compétences".

**Chloé SAINT-VILLE**  
Cadre administratif du CH de Pointe-à-Pitre

- **Découvrir** une nouvelle culture et une nouvelle manière de travailler
- **Diversifier** ses compétences
- **Comprendre** un autre système de santé
- **Percevoir** différemment les problèmes rencontrés au quotidien
- **Rencontrer** de nouvelles personnes

"Une véritable opportunité de mettre en perspective sa pratique médicale, de s'interroger sur des pratiques anciennes, et de tenter de les renouveler".

**Benoît HOUBIN**  
Psychiatre au CH Paul Guiraud de Villejuif

Les coûts de transport, de restauration ainsi que l'inscription au séminaire final sont à la charge de l'hôpital (crédit formation) ou par financement individuel